

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 15 décembre 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017**

**2017 DICOM 25** Convention de mécénat relative aux Œuvres du tableau végétal « La Ferme Urbaine ».

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de mécénat relative aux Œuvres du tableau végétal « La Ferme Urbaine », jointe en annexe ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de mécénat relative aux Œuvres du tableau végétal « La Ferme Urbaine » ;

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de mécénat relative aux Œuvres du tableau végétal « La Ferme Urbaine » ;

Article 3 : La Maire est autorisée à signer ladite convention.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**